

**POUR RECEVOIR VOTRE
REMBOURSEMENT,
FOURNISSEZ VOTRE ADRESSE
POSTALE ACTUELLE AU
DÉPARTEMENT DES FINANCES
DE LA VILLE DE NEW YORK**

Si votre adresse postale a changé, vous devez fournir un Avis de changement d'adresse pour le remboursement de la caution en espèces notarié à l'Unité des avoirs du tribunal (Court Assets Unit) du Département de finances de la ville de New York (NYC Department of Finance). Vous pouvez également céder une caution en espèces à une autre personne, renonçant ainsi à votre droit à la caution en espèces, en remplissant un Avis de cession de caution en espèces. Lorsque ce formulaire aura été traité, le chèque de remboursement de la caution en espèces sera délivré à la personne à laquelle vous l'aurez attribué.

Pour télécharger les formulaires relatifs aux cautions en espèces, rendez-vous sur www.nyc.gov/finance. Si vous avez des questions, vous pouvez également prendre contact avec le Département des finances. Si vous avez besoin d'informations à jour en ce qui concerne une affaire judiciaire, vous pouvez également prendre contact avec le tribunal concerné à l'un des numéros ci-dessous pour vous enquérir du statut de l'affaire. Assurez-vous d'avoir à votre disposition votre numéro de dossier et numéro de reçu du trésor (TR).

Comté	Cour pénale	Cour suprême
New York	646-386-4509	646-386-4000
Bronx	718-618-2460 718-618-1592	718-618-3100
Richmond	718-675-8558	718-675-8760
Kings	347-404-9400	347-296-1305 347-296-1122
Queens	718-298-0792	718-298-1317

POUR OBTENIR DE L'AIDE

En ligne

nyc.gov/contactcashbail

Téléphone

212-908-7619
09h00 à 16h00
Lundi - Vendredi

En personne

Manhattan Business Center
66 John Street, 2nd Floor
New York, NY 10038
Lundi - Vendredi
de 8h30 à 16h30

Par courrier

NYC Department of Finance
Court Assets Unit
66 John Street, 12th Floor
New York, NY 10038

**Ne manquez pas
le remboursement
de votre caution**



NYC
Department of Finance

LE DÉPARTEMENT DES FINANCES DE LA VILLE DE NEW YORK DÉTIENT VOTRE CAUTION EN ESPÈCES

Vous recevez cette brochure relative aux cautions en espèces car vous avez récemment payé une caution. Le Département des finances de la ville de New York (NYC Department of Finance) conservera vos fonds jusqu'à ce que le tribunal nous ordonne de les rendre. Les fonds vous seront alors rendus.

Le processus de remboursement des cautions en espèces est décrit ci-dessous. Comme vous le constaterez, vous avez rempli votre part du marché.

- Un(e) garant(e) (personne qui paie la caution) paie la caution pour permettre la libération temporaire de la personne en attente du procès.
- L'affaire est clôturée ou la caution est « exonérée ». Vous, en tant que garant(e), avez le droit de vous faire rembourser. Six à huit semaines plus tard, le tribunal ordonne au Département des finances de procéder à votre remboursement.
- Dans les deux semaines, nous vous envoyons par courrier votre chèque de remboursement à l'adresse dont nous disposons.

Suivez les étapes ci-dessous pour suivre le statut de votre remboursement et le recevoir plus rapidement :

1. Inscrivez-vous auprès du Département des finances
2. Inscrivez-vous au service de suivi électronique gratuit du Système judiciaire unifié (Unified Court System) de l'État de New York

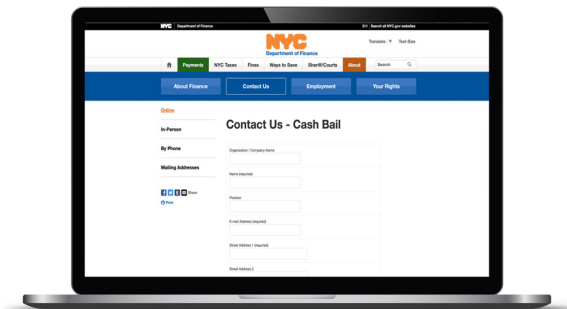
S'INSCRIRE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES FINANCES DE LA VILLE DE NEW YORK

Pour vous assurer de recevoir votre remboursement aussi rapidement que possible :

Inscrivez-vous sur www.nyc.gov/contactcashbail et saisissez vos coordonnées actuelles afin de nous permettre de vous joindre lorsqu'il sera temps de traiter votre remboursement de caution.

Dans la case « Message », entrez simplement le mot « Registration » (inscription).

Inscrivez-vous ensuite au service de suivi électronique gratuit du Système judiciaire unifié de l'État de New York afin de suivre le statut de votre remboursement.



S'INSCRIRE AU SERVICE DE SUIVI ÉLECTRONIQUE

Inscrivez-vous au service de suivi électronique GRATUIT du Système judiciaire unifié de l'État de New York, qui vous permet de recevoir par e-mail des mises à jour automatiques et des rappels de comparution à chaque fois que le personnel du tribunal met l'affaire à jour dans son système informatique.

Pour vous inscrire au service de suivi électronique gratuit du Système judiciaire unifié de l'État de New York afin de vérifier le statut de votre remboursement, rendez-vous sur www.nycourts.gov et sélectionnez « e-Track » (suivi électronique).

Pour créer un compte, sélectionnez « Create Account » (créer compte) sous « All others » (tous les autres).

Une fois inscrit(e) au suivi électronique, vous recevrez les mises à jour et les rappels de comparution par e-mail pour les affaires en cours.

